



<p>Réunion publique d'information du 11 novembre 2022</p>
--

Une présentation rapide des sujets suivants a été faite (voir diaporama en annexe) devant un auditoire de 46 personnes :

- Retour sur les questions 2021 : le fonctionnement du camping municipal, l'adressage et la sécurité routière ;
- Actualités communales : le budget 2022, les travaux, les actions « population », les actions « environnement », l'animation par le Comité des fêtes ;
- Actualités intercommunales : l'élimination des déchets : l'urbanisme (plan intercommunal PLUi-H), la charte du PNR Pyrénées Ariégeoises, le projet de centre de santé de la Barguillère.

La présentation de 45 mn a été ponctuée de 3 séquences de questions-réponses qui ont porté sur les points suivants :

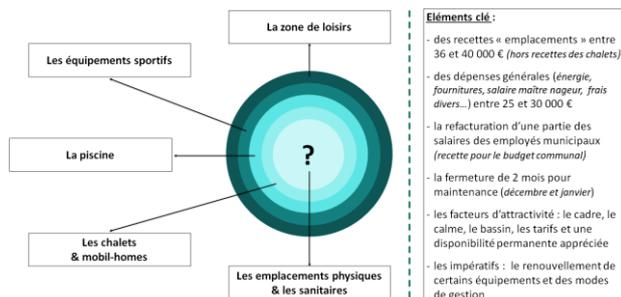
- . les modalités pratiques de la révision de l'adressage -> notification de l'adresse officielle aux résidents aux fins de transmission par leurs soins au fichier central des services publics,
- . la sécurité routière sur les D617 et D811 -> à voir avec le service des routes du Conseil départemental,
- . l'entretien des rives du ruisseau du Rieutort -> cf les riverains privés et le gestionnaire de la D617,
- . la mise à disposition de la population d'un défibrillateur à la mairie -> information à diffuser,
- . la récupération des eaux de toiture de la salle polyvalente -> utilisation de l'ancienne fosse septique,
- . l'amélioration des abords du hangar Pujol -> dépôts de vieux matériels à dégager,
- . la mise en place d'ateliers de travail proposés aux aînés en situation d'isolement -> partenariat Santé Midi-Pyrénées,
- . le plan mobilité de L'agglo Foix-Varilhes -> mettre en exergue la communication explicative faite par L'agglo.

Au vu du déroulement de cette réunion, le conseil municipal retient pour l'an prochain les points structurants suivants :

- . maintenir l'ordre actuel des trois séquences réunion - cérémonie - rencontre conviviale ;
- . préserver une plage de 90 mn pour la réunion tout en limitant la présentation à 45 mn ;
- . restreindre le champ de la présentation à trois thématiques, dans l'esprit d'un approfondissement et d'une illustration de l'information générale qui est accessible en continu sur le site internet ; avec possible consultation préalable de la population sur le choix de ces thématiques ;
- . orienter l'échange sur la compréhension par l'auditoire du sens et de la cohérence des actions de la municipalité.

. / ...

LE CAMPING MUNICIPAL : UN TOUT !



L'adressage et la sécurité routière

- « Dénomination clarifiée des voies et des numérotations d'adresses sur plusieurs secteurs de la commune
- « Classement de l'avenue de la mairie en zone 30 km/h avec installation de ralentisseurs : consultation du service des routes du Conseil départemental



Le budget 2022 – 2023

Budget 2022 (K€)	section fonctionnement		section investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	249	284	122	246
report 2021		15	120	
virement entre sections	50			50
résultat positif en fin d'exercice	0		54	
total	299	299	296	296
Camping	39	40	33	5
report 2021	1		28	
total	40	40	33	33

- « Clôture de l'exercice 2022
- « Perspectives 2023 dans le contexte politique et économique



Les travaux

- « La mise en accessibilité PMR de la mairie
- « L'extension du réseau d'assainissement collectif des eaux usées
- « La défense incendie DFCl – 1^{ère} tranche
- « Le fonds de concours Voirie de L'agglo (place de la mairie, desserte du site Rouzaud)
- « Les rénovations des bâtiments et équipements communaux (logements Caussou, mairie, Rouzaud - bassin de baignade - terrain tennis - jeux pour enfants - épuration des effluents du camping)

pour mémoire : la sécurité routière du village, l'éclairage public, la performance énergétique, le cimetière



Les actions « population »

- « Le recensement national de la population
- « Le travail de mémoire avec les « anciens » de la commune
- « La formation aux gestes de premier secours

Les actions « environnement »

- « Les itinéraires de promenade
- « Le fleurissement du village (plantes vivaces d'origine locale)
- « La réduction de la pollution lumineuse



L'animation par le Comité des Fêtes

- « Le feu de la Saint Jean en juin
- « La fête du village en juillet
- « Le concert de l'Harmonie de Foix en juillet
- « L'accueil du « cinéma en Barguillère » fin août
- « Une AG volontariste en octobre



L'élimination des déchets

(Smectom du Plantaurel)

- « Un centre de tri automatisé permettant notamment la collecte indifférenciée des plastiques d'emballage
- « La révision des modalités de collecte
- « La tarification incitative pour les ordures ménagères (facturation à l'enlèvement, taxe et non redevance)
- « Le « kit de broyage des branchages » 3 fois par an
- « L'incitation au compostage des déchets végétaux



Le PLU-H (plan local intercommunal urbanisme et habitat)

- « Échéances de la procédure :
 - février 2022 prescription
 - mars 2023 finalisation des diagnostics
 - avril 2024 finalisation du PADD
 - décembre 2024 arrêt de la traduction réglementaire
 - décembre 2025 approbation du PLU-H 2026-2030
- « Le « diagnostic en marchant » dans chacun des 5 secteurs de travail -> secteur de la Barguillère en juin
- « sept. 2022 : démarrage des diagnostics du PADD (développement territorial, agriculture, environnement)
- « nov. 2022 : initiation des réflexions en communes pour la densification de l'urbanisation à projeter d'ici 2030



La charte du PNR Pyrénées Ariégeoises

- « Renouvellement pour la période 2024 - 2039
- « Un projet de territoire actualisé pour la fin 2022 après concertations :
 - . 11 orientations pour 3 ambitions (capital humain, enjeux du 21^{ème} siècle, responsabilité des ressources)
 - . extension de périmètre au-delà de la rivière Ariège (26 communes dont la ville de Foix, + 20 000 hab. soit +49%)
- « Des dispositions actualisées à transposer dans les documents d'urbanisme (idem SCoT Vallée Ariège)
- « Échéance sept. 2025 – reclassement du PNR par décret du 1^{er} Ministre



Le projet de centre de santé de la Barguillère

- « L'association « les clés rièrent » porteur de projet
- « L'idée : un tiers-lieu regroupant cabinets médicaux de consultation, soins de bien-être, lieu de rencontre convivial (bistro associatif)
- « Une structure à bâtir (300 m² - 700 k€ HT) sur financement public
- « Posture de la municipalité de Cos : Consultation de la population de Cos sur la base d'un projet finalisé s'intégrant dans un schéma directeur de l'offre de soins de santé à l'échelle du territoire de l'intercommunalité

